

**Travaux de viabilisation des secteurs 4.1, 4.2 et 4.3 de la ZAC des Petites Haies à Clayes (35)  
PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX  
2  
Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Travaux de viabilisation des secteurs 4.1, 4.2 et 4.3 de la ZAC des Petites Haies à Clayes en 3 lots :

Lot N°1 : Terrassement – Voirie – Assainissement

Lot N°2 : AEP Génie Civil Télécommunication – Eclairage public – Tranchées gaz

Lot N°3 : Espaces verts

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 7 ans à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de démarrage juin 2023

**5. Clauses d'insertion**

Les marchés comportent une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion est réparti comme suit :

Lot 1 : Terrassement, voiries, assainissement : 140 H

**6. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres pour l'ensemble des lots**

Valeur technique (60%)

Prix (40%)

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal Judiciaire – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le mercredi 29 mars 2023 à 18h30

**13. Date d'envoi à la publication**

Le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023